



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

Bourse BAFA et BAFD

À partir de 16 ans

ENVIE DE DEVENIR ANIMATEUR OU ANIMATRICE ?

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VOUS AIDE À FINANCER
LA FORMATION**

Renseignement :
Service Info Jeunes
06 30 06 14 76

* Aide de 440 € maximum,
selon coût de la formation,
par sessions de formations BAFA et BAFD

JUSQU'À
440 €*
D'AIDE À LA
FORMATION



Bourse BAFA et BAFD

Cette aide est versée directement à l'organisme de formation et soumise à certaines conditions :

- **Être domicilié.e** dans l'une des 47 communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

DANS LE CADRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE (BAFA)

En amont de la session de formation générale du BAFA, la pratique d'un stage d'observation de 4 à 5 jours est demandée et sera à effectuer auprès d'un accueil de loisirs du territoire.

Procédures et documents à fournir

- 1 • Retirer auprès du Service Info Jeunes (SIJ) une convention de stage d'observation
- 2 • Faire remplir et signer cette convention par la structure d'accueil
- 3 • Retourner la convention au SIJ pour validation et signature par la Communauté de communes
- 4 • S'inscrire dans l'organisme de formation de son choix et demander un devis
- 5 • Venir au SIJ avec le devis pour retirer une attestation de prise en charge que vous transmettez au centre de formation

DANS LE CADRE DE LA FORMATION D'APPROFONDISSEMENT BAFA OU POUR L'ENSEMBLE BAFD

Procédures et documents à fournir

- 1 • S'inscrire dans l'organisme de formation de son choix et demander un devis
- 2 • Faire une demande par mail (CV et lettre de motivation) accompagnée du devis de la formation
- 3 • En retour une attestation de prise en charge est adressée et à remettre à son organisme de formation

OÙ ADRESSER VOS DOCUMENTS ?

Service Info Jeunes

Maison de l'économie - 7 rue du Colombier - 38160 Saint-Marcellin - Tél. 04 76 64 86 82
pjj@qsmvic.fr

OÙ SE RENSEIGNER ?

Service Info Jeunes - Saint-Marcellin - Tél. 06 30 06 14 76

Accueil ados - Vinay - Tél. 06 33 57 93 17

Accueil ados - Pont-en-Royans - Tél. 06 41 31 66 91

Au lycée La Saulaie* - Permanence le jeudi de 14h à 17h

Au lycée Bellevue* - Permanence un mardi par mois de 12h30 à 14h

* Uniquement pour les élèves de ces lycées